L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 5 DECEMBRE 1869. 43e année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE MATIN, 5 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par le Sheriff, à midi, à la Bourse des Négociants et de la Bourse—Un terrain situé dans le Premier District, borné par les rues Terpsichore, Dryades, Hercules et Eulalie, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.

Par J. Dejan, jr, à sa salle d'encan, 163 rue Gravier, à 11 heures—Vente régulière de Meubles de maison et de bureau, pianos, etc.

Par H. Scott, à sa salle d'encan, rue Chartres, 46—Marchandises sèches, habillements, lingerie et chapeaux.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 34 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

Par Louis Stern & Bros, à leur salle d'encan, rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Par O. Leaumont, à sa salle d'encan, No 68 rue de Chartres—bottes, souliers, chapeaux et habillements.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette, à 10 heures—foin et signaux.

☞ Achetez vos cassonades et chocolats chez M. Ernest Torvin, 93 Vieille-Levée

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES,
185.....Rue des Remparts.....185

☞ VENTE DE FOIN ET D'OIGNONS—Voir l'annonce de D. E. Morphy encanteur.

ATTENTION!

Les catalogues de la vente de mardi 7 courant, au magasin de MM Cazaux & Vergnole sont prêts à être livrés. Eugene Tourne, encanteur.

THEATRES.

Aujourd'hui Dimanche :

THÉATRE DE L'OPÉRA—Le Juif Polonais et le Chalet.

ST CHARLES—Kit, or the Arkansas traveller.

ACADEMIE DE MUSIQUE—Field of the Cloth of Gold.

CRESCENT CITY MUSEUM—Nos 40 et 42, rue St Charles, vis-à-vis l'Hôtel.

Réclames, etc.

Pour les entrefilets appelant l'attention sur les annonces, voir la deuxième page.

Les Elections dans le Sud.

Le Sud récolte, en ce moment, le fruit de l'inertie politique à laquelle il s'est abandonné dans les années qui ont suivi la chûte de la Confédération. Lorsque le mot de reconstruction fut prononcé pour la première fois, nous comprimes les dangers de la situation et nous l'unes d'énergiques appels en faveur d'une prompte organisation de tous les éléments conservateurs. La situation était délicate, et il fallait une grande sagesse et une grande prudence pour déterminer quelle était la meilleure politique à suivre dans l'intérêt de l'avenir. Aussi fumes-nous d'avis qu'il importait d'établir une entente entre les divers Etats du Sud au moyen d'un Congrès composé de délégués peu nombreux mais bien choisis dans chaque Etat. Cet avis ne fut pas suivi et le résultat fut ce que nous avions prévu.

Les négociations tardives du parti démocrate furent impuissantes à contrecarrer le mouvement radical préparé de longue date et, presque partout, le pouvoir passa aux mains des *carpet baggers*. L'élection de Grant à la présidence et la persistance du Congrès à repousser tous les représentants du Sud, lorsque nous sommes encore en désaccord avec le Congrès maintenant le Sud sous un gouvernement militaire pendant dix ans que de le livrer à la capacité des aventuriers qui composent dans le Sud les états-majors du parti républicain. Mais, comme il ne peut plus être question du gouvernement militaire, il s'agit d'aviser aux moyens de nous affranchir du joug que nous subissons. Le Sud qui a été si longtemps renommé pour l'habileté de ses hommes d'Etat, n'en a-t-il plus un seul qui soit capable de lui donner un bon conseil, et dont la voix ait assez d'autorité pour se faire écouter. N'y aurait-il pas au moins une tentative pour établir quelques liens entre des Etats jadis si unis et qui semble aujourd'hui une même infortune? Le Sud, en un mot, a-t-il abdiqué comme corps politique, et continuera-t-il à courber la tête sous une tyrannie aussi rainesse que déshonorante? C'est trop longtemps se laisser aller à la dérive. Le moment est venu de faire face au courant qui nous entraîne et de constituer une puissante organisation pour reconquérir le contrôle de nos propres destinées.

THEATRE DE L'OPÉRA—Le spectacle donné ce soir à l'Opéra est des plus attrayants. Il se compose de : *Le Juif Polonais*, drame nouveau en 5 actes de MM. Erckmann, Chatrian.

Le *Chalet*, Opéra-Comique d'Adam, avec Mme Dussure.

Le *Cruvocenne*, dansée par Mlle Kelit.

Paquette et Grivet, pas comique, dansé par M. Charles et Mlle Noelly.

Les Impressions de Voyage, scène comique racontée par M. Potier.

Demain, lundi, le *Pré aux Clercs*, opéra-comique en 3 actes d'Hérold. Mmes Dupuis, Dameetre et Arnal et M. Ketten.

— Jean de Paris donne, comme authentiques, dans l'*Indépendance Belge*, ce mot de Troppmann :

Troppmann, pour sûr, ne le démentira pas.

Hier, il causait avec un de ses deux coïncidents, et avec un chien d'origine :

—Je suis sûr que je suis aussi connu maintenant qu'Alexandre Dumas! (bis)

L'ANNEXION DE SAINT-DOMINGUE.

On nous écrit de Washington, en date du 26 :

"On sait maintenant d'une manière à peu près positive les noms des commissaires des Etats-Unis qui sont partis pour Saint-Domingue sur le vapeur de guerre *Albany* : ce sont les généraux Babcock et Rufus Ingalls. Le général Babcock est porteur d'instructions qui doivent le diriger dans ses négociations avec le gouvernement de Baez. Comme ces instructions étaient cachetées et ne devaient être ouvertes qu'en mer, on ne peut dire au quoi elles consistent.

"L'initiative des négociations vient, comme on sait, de Baez, qui les avaient ouvertes, il y a quelques années, avec M. Seward, et les a reprises récemment auprès de M. Fish. Il se prépare à soumettre la question de l'annexion au suffrage du peuple dominicain. On croit que le vote aura lieu immédiatement après l'arrivée des généraux Babcock et Ingalls, de manière à ce que ces deux commissaires puissent juger de la sincérité du verdict populaire. Si ce verdict est favorable à l'annexion, Baez enverra deux commissaires aux Etats-Unis pour demander l'admission de la République dominicaine dans l'Union. On croit que ces commissaires seraient M. Gauthier, actuellement ministre des affaires étrangères, et M. Dalmonte, ministre de la justice.

"Pour les Etats-Unis, les charges de l'annexion seraient le paiement de la dette dominicaine, qui s'élève à moins d'un million, et le remboursement du prix des édifices publics, des forts, etc., qui ne dépasserait pas un million. Il suffirait des recettes de la douane dominicaine pour payer cette somme en moins de deux ans."

Le Manifeste de la Gauche.

Le manifeste des députés radicaux de France, que nous avons publié hier, dans l'*Abeille*, inspire à la *Patrie* les réflexions suivantes :

On lira plus loin le manifeste des députés de la gauche ; si nous n'avions à juger cet important document qu'au point de vue rigoureux de nos idées, nous aurions sans aucun doute à maintenir à son égard les plus capitales réserves, les restrictions les plus expresses. Ce manifeste, en effet, qui, en raison d'un scrupule constitutionnel dont il faut savoir gré à ses auteurs, se garde de prononcer le mot de république, renferme néanmoins une certaine portion d'idées républicaines qui doivent sembler chimériques ou inapplicables à des monarchistes parlementaires comme nous le sommes. Nous citons, parmi ces idées inconciliables avec tout système monarchique, celle qui prétend enlever à la couronne le droit de proroger les Chambres, et supprimer les armées permanentes.

Mais, ainsi que nous le disions, nous ne devons pas juger le manifeste de la gauche uniquement au point de vue de l'absolu de nos idées ; nous devons l'apprécier en tenant compte du milieu au sein duquel il se reproduit. N'attachant donc qu'une importance relativement secondaire à la partie utopique et républicaine du document, nous devons dire que toute sa valeur et toute sa portée se trouvent pour nous dans la conclusion. Or, quelle est cette conclusion ! C'est une réprobation nette et énergique de la théorie du mandat impératif, des agitations démagogiques, des menées du clubs, de toutes les violences d'une minorité meurtrière, ainsi que la qualifient eux-mêmes les députés de la gauche.

Cet acte un fait capital, le point culminant du manifeste de la gauche, et si on voulait douter de son importance, il suffirait de voir quelle colère et quelles vociférations cette déclaration excite des aujourd'hui dans le sein des clubs et des journaux démagogiques.

La partie positive et pratique du manifeste signale des questions sur lesquelles il ne nous semble pas impossible qu'une transaction équitable ne puisse intervenir. Ainsi, sur les circonscriptions électorales, sur l'article 70 de la Constitution de l'an VIII, sur le régime municipal de Paris et de Lyon, il est hors de doute, à nos yeux, que de nouvelles réformes doivent être accomplies par la majorité de la Chambre, et nous pensons que cette majorité n'aura pas toutes à repousser celles des idées de la gauche.

En définitive, ce manifeste établit que l'unité de la gauche s'est reforgée sur un terrain constitutionnel et parlementaire, et que cette union s'est faite en vue du coup des menaces révolutionnaires et des folies démagogiques auxquelles nous résistons. M. Jules Favre, et M. Gambetta lui-même, qui repousse maintenant le mandat impératif, après en avoir signé le cahier, deviennent le premier échelon de la réaction du bon sens, et ils sont obligés de s'établir sur un pouvoir contre lequel ils avaient voulu lutter. Non ! Voici le candidat de l'Obélisque et le candidat de l'aujourd'hui. L'un est le célèbre M. Gigne, l'autre le moins célèbre M. Allix qui, cependant, en jugeant par ses professions de foi, pourrait rivaliser d'excentricité bouffonne avec l'archi-révolutionnaire du 20 octobre.

M. Gagne écrit au "*peuple souverain*" qu'il veut être député pour demander l'abolition du Corps législatif, tout en respectant les députés actuels." Être député pour faire crouler ses collègues le tout qui les abrite sans effleurer leur front n'est peut-être pas d'une logique bien serrée, mais on comprend cependant que M. Gagne pourrait dire à ses collègues : "Mortes sœur que, de mes puissantes mains, je vais mettre en pièces en poudre." Et tant pis pour ceux qui de sortiront du district.

Mais M. Allix, outre que sa profession de foi est beaucoup plus longue, ne paraît avoir aucune beaucoup plus excentrique dans les idées et moins de talent dans le maniement de la langue française.

Ecoutez le parler :

"Dans la vie animale, sans compter que chaque organe a deux yeux et pas différents centres,—on l'on veut prêt-être un être organisé, tel qu'il soit, et, par exemple, l'Etre du Sud, facile de reconnaître qu'il a deux yeux aussi, et l'un veut, quant à la vie, deux centres principaux, le cerveau et le cœur.

"Le Cerveau, centre *Esprit-Intérieur*, ou bien Intelligence."

"Le Cœur, centre *Amour* ou Âme, ou bien l'Amour."

Alors, si c'est la France qu'on veut organiser pour l'Administration..... *la meilleure*,—pour quoi ne pas rechercher la réalisation..... harmonique..... des deux centres déjà formée,—par la pratique même de la vie de la France.....

"Paris et Lyon."

"Je sais les objections ; mais je ne m'y arrête ?"

"— Deux centres, en mode humain, sont nécessaires, c'est certain : — le mascelin, le fémin,—l'Homme et la Femme,—Où vient l'Esprit,....., mode neutre et mixte."

Voilà le peuple souverain social ! Où M. Allix a-t-il trouvé cette solution pratique ? Dans l'*Obélisque* ou dans l'*Homme qui rit*, Et-ce du Victor Hugo insensé l'Auteur du Dague ratsonnable ?

Ah ! certes, M. Allix est un habile homme, de cette sorte approprié pour en faire un tout, la poétre de Gingerbert et la prose de l'Obélisque. Il nous paraît appelé, s'il est nommé, à jouer un rôle important dans la Gauche, cette parole, naïve, facile, à la légèreté et intelligible, alternera gracieusement avec la colère de M. Bancel et les flammes de M. Rochefort. Tribune, vaudevilliste, Jésuite, Moniteur, cette dernière dans son sein tous les représentant de la saine littérature et de la vieille gaîté gauloise.

AFFAIRE TROPMANN.—Nous lisons dans la *Patrie* du 18 novembre :

Les chambre des mises en accusation de la cour impériale de Paris, hier matin, a rendu les conclusions conformes de M. l'avocat général Merveilleux Duvignaux, rendu un arrêt qui renvoie le prévenu devant le tribunal de Paris Troppmann.

Ce supplément d'instruction a été motivé par les explications données par Troppmann postérieurement à la clôture de l'instruction par l'ordonnance de juge d'instruction qui a renvoyé l'affaire devant la chambre des mises en accusation. Il est probable que le supplément d'instruction ordonné par la cour aura pour conséquence d'ajourner cette dramatique affaire à la session de la seconde quinzaine de décembre.

Nous avons déjà fait connaître, dit le *Droit*, les principales circonstances que Troppmann a révélées ; il a postérieurement complété ces premières explications. Il a déclaré que, se voyant compris, il allait dire toute la vérité ; il a ajouté que seul il avait conçu et exécuté l'assassinat de Kincke père, de Mme Kincke et de ses six enfans ; que seul il avait creusé la tombe des victimes ; qu'il avait empoisonné et enterré Kincke père le 20 août, cinq jours avant la réclamation faite par lui au bureau de poste de Grelweiller de la lettre contenant la traite de 5,500 fr. adressée par Mme Kincke à son mari, qu'il avait accosté Gustave Kincke dans la nuit du 17 au 18 septembre, c'est-dire deux jours avant les assassinats des six dernières victimes.

Ainsi que nous l'avons dit, Troppmann a fait un plan des lieux où il aurait tué et enterré Kincke père, avec indication du lieu où doit se trouver le corps.

LES CATHOLIQUES ALLEMANDS.—Voici le résumé de la réponse de la Faculté juridique de Munich aux questions soulevées par la convocation du concile :

"Le proclamation comme dogme des articles du *Syllabus* relatif à l'infaillibilité du Pape ne changera rien, par elle-même, aux rapports constitutionnels et légaux de l'Eglise et de l'Etat.

"Toutefois, la Faculté estime que les tentatives qui, selon toute probabilité, seront faites en vue d'assurer à cette dogmatisation, par la voie légale, une valeur efficace et pratique auraient pour effet de bouleverser un principe les rapports avant existé jusqu'à ce jour entre l'Etat et l'Eglise, et de remettre en question presque toute la législation relative à la situation légale et juridique de l'Eglise catholique de Bavière."

L'ORIGINE DES INDIANES.—Voici, sur l'origine de la douane, quelques détails peu connus :

Louis XI, voulant attirer à Lyon des ouvriers d'Italie pour apprendre aux Français le tissage des draps d'or, d'argent et de soie, voulant aussi assurer à ces ouvriers divers avantages, notamment une prime de dix livres par chaque apprenti qu'ils formeraient, établit un impôt de cinq pour cent sur toutes les étoffes d'or, d'argent et de soie et sur les soies brutes ou filées qui entraient dans le royaume et dans le Dauphiné.

Cet impôt, d'abord tout spécial et très limité, ne tarda pas à dévier, à prospérer, s'étendit enfin, sous le nom de *douane*, à toutes les marchandises, denrées et bestiaux qui remontaient, descendaient ou traversaient le Rhône, depuis l'Ardèche jusqu'aux Roches, et depuis Saint-Etienne jusqu'à Lyon. Il frappa également les marchandises exportées à Lyon du Levant, d'Italie, d'Espagne, du Languedoc, etc., et malgré les plaintes et les réclamations incessantes du commerce lyonnais, malgré les arrêts du parlement de Grenoble, il subsista jusqu'à ce que la loi des 30 octobre-3 novembre 1790 eût décrété l'abolition de toutes les douanes particulières et intérieures.

Les fermiers avaient su donner à la douane une extension excessive, et, à force de combinaisons fiscales, obtenir parmi eux le droit payer deux et trois fois les droits à la même marchandise, avant même qu'elle eût été déclarée et transformée.

De leur côté, les producteurs s'ingéniaient de leur mieux pour se soustraire à un pareil régime. Le clergé de Vienne (Isère, Dauphiné) a, qui on voulait faire payer les droits de douane pour les vignes qu'il possédait au territoire de Salette Colombe, alla processionnellement chercher la vendange et la fit entrer dans la ville librement, sous le couvert de la croix et de la bannière.

CHRONIQUE LOCALE

COURSES DE LA MÉTAIRIE.—*Sixième et dernier jour.*—Grande affluence de monde et beaucoup de dames hier aux courses du Jockey Club. Cela se comprend puisque c'était le dernier jour et un des plus beaux de la série par la douceur de l'atmosphère. L'état du sol favorisait aussi les acteurs. Il faisait sec sans poussière et le soleil brillait sans incommoder personne. Aussi a-t-on vu de nouveau les superbes attelages de la veille promenant un certain monde de beauté à la course, qui brillaient cependant beaucoup plus par leurs atours que par leurs attraits.

Ces beautés se montraient-là en conquérantes bien qu'elles ne parlassent pas faire une grande moisson de lauriers. Mais on les regardait avec une certaine complaisance, quelques innocentes même étaient charmées; et, somme toute, les courses de ces dames qui remplissent une spécialité dans le monde, n'ont pas été complètement privées de succès d'ailleurs ne soit on pas que le soleil luit pour tous et pour toutes et que le vice est pour le moins aussi aimable que la vertu !

La première course a été d'un mille pour les jeunes chevaux de 2 à 3 ans. Prix de club de $250. La prix a été gagné facilement par Morgan Scout, dont le nom n'avait pas été donné. Si l'on eut ou que Morgan Scout courait, beaucoup de parieurs n'auraient pas hasardé leurs fonds contre ce cheval. La course a été faite en 1, 47-1/4.

Seconde course, 3 milles, pour les chevaux de tout âge. Prix du club $500, gagné par Helmbold qui n'a point eu de concurrent.

La troisième course de deux milles pour un prix de mille piastres a été gagnée par Chatemite, du colonel Nelligan. Temps 3.51. La lutte a été chaudement contestée.

La quatrième course et la dernière de trois quarts de mille, pour $1,000, a été gagnée par Nannie McNairy, de W. C. Lipscomb, qui n'a eu pour concurrent que Sarah McDonald et qu'il a dépassée à la fin de plusieurs longueurs.

LA COUR DES R.-U.—Cette Cour a rendu les jugement suivants :

Contre une caisse de marchandises introduite en violation de droits de douane.

Contre un baril de tabac en feuille et un keg de cigares.

Contre 13 barils et des caisses de tabac manufacturé.

Contre le navire anglais *Carmen*. Le navire est condamné et sera vendu pour violation des lois du revenu.

Plusieurs lots de tabac manufacturé ont été confisqués pour violation des droits du revenu.

MORT DE SES BLESSURES.—Auguste Martinez qui, il y a quelques jours, avait été dangereusement blessé par M. Piuo, est mort hier matin chez lui rue des Magasins, près de l'encoignure St-Andrew, à 9 heures moins un quart. Le coroner a visité la maison et composé un juri. L'enquête aura lieu lundi à 3 heures.

COUP DE FEU.—Vendredi soir, entre 10 et 11 heures une querelle s'est élevée dans un grocerie au coin des rues Galvez et Colombus, entre un nommé Bautou et un Français, nommé Pierre. Ce dernier a reçu un coup de feu dans le bras gauche. La querelle était venue à propos d'une femme.

Une écurie, rue Washington, entre les rues Chippewa et Annonciation, appartenant à Mr Will. Dolton, a brûlé vendredi soir, sur les 10 heures. Un cheval et une femme ont péri dans les flammes. Le dommage est porté à $1500 ; la perte est totale attendu qu'il n'y avait aucune assurance. La cause est inconnue. Le feu a été mis par quelque malfaiteur.

VOL.—Vendredi, dans la nuit, on a volé des hardes et plusieurs autres articles de valeur chez M. J. C. Clark, rue Philip, où on avait négligé de fermer une porte de devant au moyen d'une fausse clé.

FAUSSE MONNAIE.—Un nommé Thos Marcy a été arrêté hier sur la Levée, au moment où il donnait à un nommé Hymen un faux billet de $20. Marcy a été remis aux autorités fédérales.

ACCIDENT DE LAMPE.—L'explosion d'une lampe à huile de charbon a donné lieu vendredi soir à un commencement d'incendie dans la maison de Mme Jamison, rue Howard. Une moustiquaire et quelques rideaux de tout été brûlés, et un petit garçon a éprouvé une légère brûlure au visage. Toutefois on a promptement maîtrisé le feu et le dégâts matériel a été borné à ce que nous avons dit.

La Vigne.

M. Dronyn de Lhuis, ancien ministre des affaires étrangères et président du congrès viticole de Beaune, a prononcé récemment, le jour de l'ouverture des séances de ce congrès, un fort joli discours sur la vigne ; nous le croyons digne d'être reproduit :

Je ne rappelle avoir lu dans un vieux poète grec qu'un vaisseau de pirates passait un jour devant une île où, sur le rivage, il aperçut un enfant endormi sur le rivage ; il enveloppe les hommes à terre pour l'enlever, comptant sur une belle rançon. Soudain, le jeune dort encore ; le chef s'agite, des bruits étranges se tient de son sein ; des pampres courent le long du rivage et enlacent le jeune et les pampres disent sur le pied autour de l'enfant qui s'est éveillé : c'était Bacchus ! La capitale et le pays de France, ainsi que les industries et les plantations prématurées des rapports sur le message du Président, il sera la cette fois sur la manière.

Les amis de Amos T. Ackerman assurent que ses chansons sont les meilleures pour la place de jugé de Circuit du district.

Une délégation des républicains de la Virginie représentant les dissidents de la Convention nationale, et composée de 30 membres, est ici. Ils ont reçu des grands accueil gracieusement de la part des républicains du Congrès et espèrent beaucoup réussir dans leur mission, dont le but est l'admission de la Virginie.

Washington, 4—Un monsieur, intéressé dans la production de la vigne, du Sud, rapporte que le sentiment du Congrès est tout à fait favorable. Les membres disent que le Sud n'a plus à craindre de législation prospective.

Washington, 4—Ce qui soit est un récit complet de la récente bataille à Cuba.

Information avait été donnée par un nègre que les insurgés s'approchaient de San Jose qui ne pouvait pas tenir longtemps. Le 29 octobre, effectivement de 20 volontaires avec un officier, envoyé en reconnaissance, fut coupé et capturé. Le lendemain matin, les insurgés attaquèrent San José et après une heure de combat, ils prirent possession du drapeau espagnol. La garnison répondit et envoya un officier et quatre hommes qui s'approchèrent de la ville, parlèrent et proposèrent une capitulation. Les soldats, sans avoir reçu aucun ordre, firent une décharge sur le petit détachement espagnol, et tuèrent deux hommes.

Nouvelles Diverses.

Richmond, 4 décembre—A la séance de ce matin du Bureau de Commerce, la question de la perte de l'argent en espèces a été reconsidérée. Hartie, de Charleston, ne pense pas que le moment soit venu et croit que lorsqu'elle aura perdu quelques millions et demi d'huitres seulement, c'est-à-dire moins du vingtième de notre territoire, et partout elle se contente de ceux qui ne refusent à toute autre culture. Elle n'a pas de prédilection exclusive pour certaine espèce de terrain. Si on repasse en revue les cinq ou six années écoulées, on voit qu'au cap Breton, dans les Landes, sur le sable quartzeux de dunes ; en Midoc, sur un sable analogue, mêlé de sable et de gravier, dans l'Angoumois, sur des échistes argileux ; en Champagne, sur la craie. Les vignes de l'Ermitage sont assises sur un sol granitique, et celles de la Bourgogne sur les calcaires et les terrains de formation lacustre.

D'autre part, qu'elle merveilleuse diversité de produits ne trouve-t-elle pas dans ces différentes conditions géologiques! Dans son *Ampelographie*, le comte Odart n'énumère pas moins de 85 variétés de vignes ayant chacune un goût dont les opposé, réunie autre fois par les soins de Chaptal, dans l'ancien enclos des Chartreux au Luxembourg, ont été, avec un grand nombre d'espèces étrangères, transportées récemment au Jardin d'acclimation du bois de Boulogne. Nous mettons avec empressement, messieurs, à votre disposition le catalogue de cette riche collection qui contient plus de 1,500 sujets.

Chacune de nos grandes régions viticoles possède à la vérité des espèces délicate, dominées par des premier ordre, des cépages plus robustes et plus abondants que l'on plante avec les premiers pour les rendre productives. Je ne parle pas de ces métiques que les négociants pratiquent plus tard dans leurs caves. Je rappellerai seulement que les industriels ont de très belles choses particulièrement dans le Midi, et que Pline cite les habitants de la province Narbonnaise pour leur habileté dans l'art de manipuler les vins avant de les livrer aux consommateurs.

Les vins de France ont dans l'histoire leurs lettres de noblesse. Au treizième siècle, le roi Henri, lorsqu'il allait en guerre, chargeait ses fourgons de vins d'Orléans, auquel il attribuait une vertu stérilisante pour les femmes. Richard Cœur-de-Lion se mouvait le protecteur inexorable des viticulteurs de son duché de Guyenne. Par un édit de 1175, il condamnait à perdre une oreille ou à payer une forte amende quiconque prendrait une grappe de raisin dans le vignoble d'autrui. Froissart rapporte qu'en 1372 des chargés avaient le port de Bordeaux 200 navires de tonneaux de vin. C'est aussi au quatorzième siècle que les vins de Champagne et de Bourgogne apparaissent dans tout leur éclat. Les Romains eux-mêmes qui avaient vainement demandé à Pline, il sera la cette fois sur la manière.

Les vins de la Bourgogne ont aussi leur légende. A-t-je besoin de vous la rappeler? Pendant le fameux schisme de l'Occident, le duc Philippe le Hardi se rendit à Avignon pour engager le cardinal Benoît XIII à se démettre de la tiare. Il fit au pontife de riches présents, prodigua les repas somptueux et donna aux deux frères bénédictins vingt queues de vin de Beaune. Il s'y prenait bien mal, dans l'opinion de Petrarque, qui impute sans irréfrénciensement au vin dont le duc avait régalé la cour papale l'obstination des cardinaux à soutenir Benoît et à refuser de quitter Avignon pour Rome.

Les vins de la Bourgogne ont aussi leur légende. A-t-je besoin de vous la rappeler? Pendant le fameux schisme de l'Occident, le duc Philippe le Hardi se rendit à Avignon pour engager le cardinal Benoît XIII à se démettre de la tiare. Il fit au pontife de riches présents, prodigua les repas somptueux et donna aux deux frères bénédictins vingt queues de vin de Beaune. Il s'y prenait bien mal, dans l'opinion de Petrarque, qui impute sans irréfrénciensement au vin dont le duc avait régalé la cour papale l'obstination des cardinaux à soutenir Benoît et à refuser de quitter Avignon pour Rome.

Les indications sont que Clark, radical, est élu au Congrès pour le 3ème district et que Hays, conservateur l'emporte dans le 6ème district.

D'après ces retours si maigres, il est impossible de dire comment l'Etat a voté. La télégraphe marche mal au nord de Houston ; en conséquence rien n'a été reçu ce soir du côté d'en haut.

Mobile, 4—Florence Bedwel qui avait été blessé dernièrement dans une gabarre politique est mort.

New York, 4—L'église épiscopale de Saint-Matthews, la plus ancienne de New Jersey, a été détruite par le feu ce matin.

Nashville, 4—Un bill réduisant les taxes de 4 à 3 mills, sans exemption, a passé. Le bill levant les incapacités électorales extrêmes dans le 16ème amendement a passé à la troisième lecture.

Quelle que soit, messieurs, l'autorité d'une si respectable sentence, le procès n'est pas encore vidé :

Vitiosle certaxi et adhuc sub judice lis est:

Je soupçonne même les planteurs de Beaune de songer à porter devant vous la procédure, en prodiguant à l'appui les pièces les plus probantes. "Mais je dois leur rappeler que la loi interdit au juge de dîner chez l'une des parties. Or j'aime mieux renoncer à ma juridiction qu'aux charmes de l'hospitalité. Aussi, avec toute la prudence d'un diplomate, la sagesse d'un gourmet, et la délicatesse d'un magistrat, je déclare à l'avance que je me récuse.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Bonnes nouvelles du Congrès pour la Virginie

Retours électoraux du Texas

Opérations militaires à Cube

Combats de Magete et de San Jose

Revers des Espagnols

Lettre de Mr Guizot

Il conseille de soutenir l'Empire parlementaire

Nouvelles europeennes.

Paris, 4 déc—M. Guizot a adressé une lettre à un membre du Corps Législatif sur les affaires politiques en France et il conseille aux membres de soutenir un empire parlementaire.

Vienne, 4 déc—Metternich, l'ambassadeur autrichien à Paris, est arrivé ici. L'objet de sa visite est de recevoir des instructions sur la question soulevée entre la France et l'Autriche

Madrid, 4—Les garanties constitutionnelles récemment suspendues, ont été restaurées.

Le combat fut renouvelé alors ; les Cubains se comportèrent en désespérés et Lucbérent désaladet les retranchements, mais la garnison ayant reçu des renforts, les força à reculer. Il catalane ont été tués dans cette affaire qui a causé une grande excitation à Puerto Principe. Le colonel commandant les Catalans, a été envoyé à la Havane pour y être jugé par une cour martiale.

Nouvelles de la Havane.

LA Havane, 4.—La bannye espagnole émet un $100,000 de certifications comme pret additionnel au gouvernement.

La Havane par Key West, 4.—Des nouvelles authentiques reçues de Santiago de Cuba, sous la date du 25 novembre annoncent le débarquement d'une expédition filibustière, amenée par le corsaire cubain Tester, dans la baie de Nipe et d'une quantité considérable de matériel de guerre qui est arrivée en sureté dans l'intérieur.

Le 20, les Espagnols ont attaqué les insurgés retranchés à Magete. Ils ont commencé par un feu de canon et ont fait une décharge de la baïonnette qui leur a fait perdre beaucoup de monde. Nombre de leurs blessés sont tombés au pouvoir des insurgés.

La Havane, 4 déc—Le général Lesca est malade et le général Carbo a reçu ordre de le remplacer dans le commandement des troupes cantonnées à Puerto Villas.

Un steamer de guerre espagnol est arrivé de Cadix avec un bataillon de troupes et la famille du capitaine-général de Rhodes.

Marchés Américains.

N. York, 4.—Au soir, coton lourd à la clôture et en baisse. Middling 25. Vendu 2700. Or 122 7/8 à la clôture.

New-York, 4—Exportation pendant la semaine $200,000. 5-20, 114 3/4. 10-40, 108 1/2. Actions en baisse de 1/2 à 3/4. Importation de marchandises sèches pendant la semaine $1,250,000 ; de marchandises général $4,250,000.

(Dépêches d'hier soir.)

Richmond, 3.—Mr. Dore, de Chicago, est d'opinion que le Congrès autorise le secrétaire du Trésor à recevoir une proportion de greenbacks, soit un tiers ou une moitié, en payement des droits sur importations, et aussi à annoncer le 1er de chaque mois, des ventes d'or successives à un ou deux pour cent au-dessous du cours, ce qui mettrait fin à la différence de valeur dans les deux circulations.

M. Opdyke, de *New-York*, vient arriver au même résultat en favorisant l'industrie et le commerce. Il combat le plan d'emprunt de M. Kasper dont l'échec serait certain. M. Opdyke demande une distribution équitable de la circulation et soutient que la circulation actuelle est aussi bonne qu'aucune qu'on ait jamais vue. (Applaudissements.)

M. Opdyke pense que lors même que la cour suprême déclarerait que les greenbacks ne sont pas des legal tenders, un mois après la reprise gouvernent la confiance du peuple.

M. Chittenden, de New-York, dit que le seul moyen qui promet jamais une reprise sûre des payements en espèces, était le plan du secrétaire McCulloch qui a été abandonné. Il pense que de Washington, lundi prochain, on entendra des paroles indiquant l'intention du gouvernement de restaurer une bonnête circulation.

M. Taylor, de St. Paul, se prononce pour un emprunt dans le but de racheter les billets du gouvernement.

Paris, 4.—Rochefort a créé une grande irritation dans le Corps législatif en demandant que la garde nationale soit chargée de garder la salle pour la protection des députés.

Havre, 4.—Le coton s'est ouvert avec une tendance à la baisse. Très ordinaire sur place 135. Bas mid. sur mer, 133.

New York, 4 midi.—Or 122 5/8. 5-20 114. Louisane 65 ; Levée 56. Coton lourd.

New-York, 4.—Reçu pendant la semaine dans tous les ports des E. U. 100,390 balles.

RÉCEPTION DE L'AMBASSADEUR ALLEMAND.—L'Empereur reçu le 16 novembre, au palais de Compiègne, le baron de Werther, qui a eu l'honneur de remettre entre les mains de Sa Majesté les doubles lettres par lesquelles il est qualifié d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du roi de Prusse et de la Confédération de l'Allemagne du Nord.

Le baron de Werther a adressé à l'Empereur les paroles suivantes :

Sire,

Chargé par mon auguste maître de l'insigne honneur de la représenter auprès de Votre Majesté Impériale, j'obéirai à l'expresse volonté de mon souverain en venant vous mes efforts réunis et ceux de mes collègues, pour que les liens d'amitié et de parfaite intelligence qui existent si heureusement entre les cours et gouvernements de la France et de la Prusse, ainsi que de la Confédération de l'Allemagne du Nord, et qui, en ce moment, les intérêts réciproques que les deux pays désirent vivement développer.

J'ai l'honneur, Sire, de remettre entre vos mains les lettres qui m'accréditent auprès de Votre Majesté Impériale en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Sa Majesté le roi et de la Confédération de l'Allemagne du Nord, en ouant espérer que Votre Majesté daignera m'accorder toute sa confiance. Elle me sera indispensable pour être à même de remplir la tâche qui m'est dévolue.

L'empereur répondit :

"Monsieur l'ambassadeur, j'apprécie les sentiments que vous m'exprimez au nom de votre souverain. Comme le dans le maintien des bons rapports entre les deux gouvernements et le développement des relations amicales entre la Prusse, la Confédération du Nord et la France, je n'ai pas à vous dire que le choix qu'a fait le roi en vous envoyant à Paris, et je vous prie de compter sur l'accueil bienveillant que vous trouverez parmi nous.

"Un enfant prodigue.—On lit dans le *Moniteur du Loiret* :

"Nos lecteurs n'ont peut-être pas oublié les étrangès récits qu'adressait, il y a quelques mois, un de nos correspondants de l'Arbresle au sujet d'un jeune enfant qui, disait-on, avait complètement de la part des républicains du Congrès et espèrent beaucoup réussir dans leur mission, dont le but est l'admission de la Virginie.

Washington, 4—Un monsieur, intéressé dans la production de la vigne, du Sud, rapporte que le sentiment du Congrès est tout à fait favorable. Les membres disent que le Sud n'a plus à craindre de législation prospective.

Washington, 4—Ce qui soit est un récit complet de la récente bataille à Cuba.

Information avait été donnée par un nègre que les insurgés s'approchaient de San Jose qui ne pouvait pas tenir longtemps. Le 29 octobre, effectivement de 20 volontaires avec un officier, envoyé en reconnaissance, fut coupé et capturé. Le lendemain matin, les insurgés attaquèrent San José et après une heure de combat, ils prirent possession du drapeau espagnol. La garnison répondit et envoya un officier et quatre hommes qui s'approchèrent de la ville, parlèrent et proposèrent une capitulation. Les soldats, sans avoir reçu aucun ordre, firent une décharge sur le petit détachement espagnol, et tuèrent deux hommes.

Nouvelles Diverses.

Richmond, 4 décembre—A la séance de ce matin du Bureau de Commerce, la question de la perte de l'argent en espèces a été reconsidérée. Hartie, de Charleston, ne pense pas que le moment soit venu et croit que lorsqu'elle aura perdu quelques millions et demi d'huitres seulement, c'est-à-dire moins du vingtième de notre territoire, et partout elle se contente de ceux qui ne refusent à toute autre culture. Elle n'a pas de prédilection exclusive pour certaine espèce de terrain. Si on repasse en revue les cinq ou six années écoulées, on voit qu'au cap Breton, dans les Landes, sur le sable quartzeux de dunes ; en Midoc, sur un sable analogue, mêlé de sable et de gravier, dans l'Angoumois, sur des échistes argileux ; en Champagne, sur la craie. Les vignes de l'Ermitage sont assises sur un sol granitique, et celles de la Bourgogne sur les calcaires et les terrains de formation lacustre.

D'autre part, qu'elle merveilleuse diversité de produits ne trouve-t-elle pas dans ces différentes conditions géologiques! Dans son *Ampelographie*, le comte Odart n'énumère pas moins de 85 variétés de vignes ayant chacune un goût dont les opposé, réunie autre fois par les soins de Chaptal, dans l'ancien enclos des Chartreux au Luxembourg, ont été, avec un grand nombre d'espèces étrangères, transportées récemment au Jardin d'acclimation du bois de Boulogne. Nous mettons avec empressement, messieurs, à votre disposition le catalogue de cette riche collection qui contient plus de 1,500 sujets.

Chacune de nos grandes régions viticoles possède à la vérité des espèces délicate, dominées par des premier ordre, des cépages plus robustes et plus abondants que l'on plante avec les premiers pour les rendre productives. Je ne parle pas de ces métiques que les négociants pratiquent plus tard dans leurs caves. Je rappellerai seulement que les industriels ont de très belles choses particulièrement dans le